

Pour une approche nouvelle de l'entreprise au PS

Contribution thématique présentée par Désirs d'Entreprendre

Le congrès de Reims se veut un congrès de clarification doctrinale, politique et stratégique. La déclaration de principe adoptée en juin 2008 affirme que les socialistes sont partisans d'une économie sociale et écologique de marché, régulée par la puissance publique. Cette affirmation implique de mieux définir la place et le rôle des entreprises et des entrepreneurs dans ce dispositif. Si entreprendre c'est réunir des moyens et des compétences pour produire des biens et des services en fonction des besoins des hommes et du marché, alors le parti socialiste doit se situer clairement au côté des salariés, ce qui est sa vocation naturelle, mais aussi des vrais entrepreneurs, en opérant une distinction fondamentale entre les tenants d'un capitalisme financier détaché de l'économie réelle, d'une part et la très grande majorité des entrepreneurs créateurs de valeur, d'autre part.

C'est pourquoi le Parti socialiste doit s'affirmer comme étant le parti de l'entreprise.

Jean-Louis Bianco (Député, Président du CG des Alpes-de-Haute-Provence, CN),
Dominique Bertinotti (Maire du 4^{ème} Arrondissement de Paris, CN),
Rachel Cado (Paris 12^{ème}),
Marc Dupuis (Paris 12^{ème}),
Razak Ellafi (Paris 13^{ème} Ouest).

Le parti socialiste doit s'affirmer comme le parti du travail et de l'entreprise

Le congrès de novembre 2008 du Parti socialiste se veut un congrès de clarification doctrinale, politique et stratégique. La déclaration de principe adoptée en juin 2008 affirme que les socialistes sont partisans d'une économie sociale et écologique de marché, régulée par la puissance publique, ainsi que par les partenaires sociaux, dans le cadre d'une économie mixte, combinant un secteur privé dynamique, des services publics de qualité, un tiers secteur d'économie sociale.

Cette affirmation implique de mieux définir la place et le rôle des entreprises et des entrepreneurs dans ce dispositif. Si entreprendre c'est réunir des moyens et des compétences pour produire des biens et des services en fonction des besoins des hommes et du marché, alors le parti socialiste doit se situer clairement au côté des salariés, ce qui est sa vocation naturelle, mais aussi des vrais entrepreneurs, en opérant une distinction fondamentale entre les tenants d'un capitalisme financier détaché de l'économie réelle, d'une part et la très grande majorité des entrepreneurs créateurs de valeur, d'autre part.

Alors que la droite limite la création de valeur à la seule capacité d'une entreprise à générer des profits, la gauche doit se référer à la création de valeur pour la société en prenant en compte des critères comme la création d'emploi en CDI, la parité et la diversité des recrutements, la politique environnementale et l'innovation).

Cette distinction est d'autant plus indispensable que la France et l'Europe ont besoin d'un grand nombre de porteurs de projets afin de développer un tissu dense de petites et moyennes entreprises innovantes et exportatrices, aptes à couvrir les besoins nationaux

à créer des emplois durables et à conquérir les marchés internationaux qui lui fait défaut aujourd'hui. La France et l'Europe ont également besoin de champions internationaux leur permettant de stopper le déclin et de tenir leur place dans une économie durable et socialement équitable.

C'est pourquoi le Parti socialiste doit s'affirmer comme étant le parti des salariés mais aussi de l'entreprise et des entrepreneurs.

La droite s'arroge le monopole de l'entreprise. Citons par exemple Luc Ferry :
« *Quand on est chef d'entreprise on est libéral et on vote naturellement à droite* ».
Colloque Les entreprises face à la mondialisation, le 6 juin 2008.

Pourtant elle contribue dans les faits à soutenir les grandes puissances financières et s'avère impuissante à réguler les désordres d'un capitalisme destructeur. Le Parti Socialiste doit s'affirmer comme le véritable défenseur de la volonté d'entreprendre au sens noble du terme. Le Parti Socialiste doit aussi être aux avant-postes de la reconquête de la valeur travail et permettre de résoudre la crise des rapports sociaux qui mine notre pays et son économie.

L'héritage des doctrines révolutionnaires considérant l'entreprise avant tout comme un lieu d'exploitation ainsi que notre insuffisante prise en compte des mutations profondes du travail et du tissu économique dans nos sociétés nous ont empêché de faire les analyses appropriées, et d'en tirer les conséquences programmatiques suffisamment tôt.

En effet, la grande entreprise bureaucratique et hiérarchisée cohabite désormais avec des galaxies et réseaux d'entreprises de tailles plus modestes et plus souples. La sous-traitance se généralise reportant le risque à la périphérie des grandes entreprises. La frontière entre salariés et entrepreneurs devient plus ténue, un nombre croissant de salariés devenant entrepreneurs et réciproquement. Les méthodes de management évoluent elles aussi avec la numérisation de l'économie et la révolution Internet qui bousculent les hiérarchies traditionnelles en favorisant l'autonomie des salariés dans leur travail, allant jusqu'à les transformer en « intrapreneurs ». Dans le même temps la pression sur les performances, dans certaines entreprises, devient insupportable et contre-productive. On assiste ainsi à une grave mise en cause de la santé physique et psychique des salariés qui implique une redéfinition de la pénibilité.

Proposer un projet socialiste qui tienne compte de ces réalités d'aujourd'hui nécessite de prendre pleinement conscience de ces évolutions. Il ne s'agit pas d'ignorer les conflits internes et externes à l'entreprise, il s'agit d'en faire au contraire une force de progrès en renforçant les syndicats, à la base d'un vrai dialogue entre partenaires sociaux et d'être exigeant à bon escient envers les entreprises pour encourager et stimuler les comportements vertueux de celles-ci. Ces exigences devront permettre une juste concurrence, d'établir ainsi une économie durable et socialement équitable. Il s'agit donc pour le Parti Socialiste au niveau national de ne pas limiter son discours au secteur public et au tiers secteur mais de prendre pleinement en compte le secteur privé et d'être présent partout où la valeur se crée.

C'est sur ses bases que nous proposons de définir une stratégie claire du parti socialiste à l'égard de l'entreprise et des entrepreneurs qui pourrait se situer autour des axes suivants :

1/ En finir avec une conception étriquée de l'entreprise

Le Parti socialiste adopte une vision large de l'entreprise en développant une culture de projet. Entreprendre c'est en effet réaliser un projet en réunissant les moyens au sein d'une économie orientée vers le marché et les besoins. Créer individuellement ou collectivement une association, une coopérative, développer un nouveau service,

monter un film, une pièce de théâtre ou créer une nouvelle entreprise c'est mener un projet à caractère entrepreneurial.

La finalité d'une entreprise ne se limite pas au profit indispensable à sa vie, et à son développement elle consiste à créer de la valeur pour ses salariés, ses clients, ses fournisseurs et ses actionnaires et plus généralement pour la société.

A coté du secteur privé, il s'agit de favoriser le développement d'organisations à but non lucratif ou de mutualisation. Ces entreprises ne peuvent être dispensées d'utiliser des techniques managériales pour équilibrer leurs comptes, gérer leur personnel et remplir leurs finalités sociales. Il est temps de lever toute ambiguïté sur ce point.

2/ Développer dès l'école une culture de projet

L'économie du 21ème siècle mais aussi le monde associatif, humanitaire et culturel ont besoin d'une jeunesse formée à la culture de projet et du travailler ensemble. C'est donc dès l'école que l'envie d'entreprendre au sens large doit être développée en donnant à nos enfants une véritable culture de projet.

La démarche individuelle et surtout collective de projet sera stimulée à l'école et dotée de moyens par un partenariat public privé associant l'école, les collectivités locales et régionales dans le respect de l'indépendance des uns et des autres. Dans les universités les pépinières d'entreprises seront encouragées en particulier dans le cadre de projets innovants au sens large et pas seulement technologiques. Des pôles de recherche pluridisciplinaires seront développés combinant des financements publics et privés tout en sauvegardant l'indépendance des chercheurs.

3/ Résoudre la crise du travail et repenser le rapport Capital /Travail

Comme a pu le démontrer l'économiste Thomas Philippon, la France vit une véritable crise du travail et de sa valeur : *« une crise non pas du désir individuel de travailler, mais de la capacité à travailler ensemble. En effet, la France est le pays développé où les relations de travail sont les plus mauvaises à la fois du point de vue des dirigeants d'entreprises et du point de vue des employés »*. Cette insatisfaction générale ainsi nos difficultés collectives à créer des conditions de travail constructives ont des effets particulièrement néfastes sur le chômage et l'emploi et sur le bien-être, la santé des personnes et finalement sur notre développement collectif.

Résorber la crise du travail nécessite des changements culturels à l'égard l'entreprise et des salariés que le Parti Socialiste doit porter. L'un des axes prioritaires de ce changement doit être **de faire de la puissance publique un acteur exemplaire en matière de relations sociales**. L'Etat et les collectivités doivent veiller à favoriser le développement des compétences, les passerelles et la mobilité ainsi que le travail en autonomie et en réseau. L'Etat doit s'engager pour sa politique de recrutement et de nomination à mettre fin aux parachutages qui découragent. De même il faut encourager les comportements vertueux dans le secteur privé par la création d'une batterie d'indicateurs portée à la connaissance de l'opinion publique

Résorber la crise du travail nécessite aussi de rééquilibrer les rapports de force entre le travail et le capital. Ce rééquilibrage passe par une évolution positive du dialogue social et par la création d'un syndicalisme de masse, fort, représentatif et ouvert sur la société qui puisse peser et servir les salariés comme les entreprises en étant le porteur de l'intelligence collective des salariés. Le Parti Socialiste doit lui-même donner l'exemple en ouvrant largement ses portes à la société civile pour devenir un véritable parti de masse.

Si les partenaires sociaux ont affiché leur volonté de faire évoluer les pratiques sociales et les règles de la négociation collective, il leur reste à s'accorder sur un mode de gestion des personnes et des compétences pour passer de la gestion de stock à celle de la richesse humaine, de la notion de coût à celle d'investissement

humain. Formation, mobilité, organisations qualifiantes, passeports compétences sont autant d'outils à promouvoir dans le cadre d'une sécurisation des parcours professionnels et doivent devenir autant de priorités.

La dimension de la plupart des entreprises conduit aussi à repenser les lieux de gestion et de régulation. Une branche professionnelle ou un bassin d'emploi peuvent devenir des instances d'une vraie gestion des compétences, chaque salarié ou travailleur indépendant étant de plus en plus une "denrée rare" sur le marché du travail.

Nous savons aussi que le marché anticipe très mal les besoins en matière de formation et qu'il faut diriger l'effort de formation vers les personnes les plus fragiles. Or ce travail d'identification et d'anticipation des besoins individuels et collectifs est mal réalisé. Il est pourtant une des clés du travail préventif permettant d'anticiper les mutations. Une piste pourrait consister à associer les syndicats dans les branches et les bassins d'emploi à cet effort, un effort qui pourrait aussi faire partie des avantages favorisant la syndicalisation et améliorant l'image des syndicats auprès des salariés comme les entreprises.

4/ Réévaluer le rôle des principaux acteurs, Etat, Région et Chambres Consulaires

La puissance publique que ce soit au travers de l'Etat, ou de la Région se doit, non seulement de contribuer à la régulation mais aussi d'être un acteur puissant de réflexion, d'orientation, d'impulsion et d'anticipation. Pour devenir en somme un Etat préventif. L'Etat architecte, stratège et préventif doit pleinement assumer sa mission : définir quels seront les axes stratégiques du développement du pays dans les décennies à venir. Fautes d'avoir fait ce travail de prospective et de l'inscrire dans une démarche stratégique partagée, l'Etat n'a pas permis à l'économie française de tirer pleinement partie de la mondialisation dans laquelle elle est entrée à reculons. Pourtant, les structures existent, il convient de les faire travailler ensemble autour d'une volonté commune incarnée par le pouvoir politique. Cette action devra se concrétiser par exemple vers la création et la gestion d'un Fonds Souverain orienté vers le développement équitable et durable.

La Région a un rôle crucial à jouer. C'est en effet le maillon qui fait sens en raison de sa taille, de sa compétence en termes de proximité et de son positionnement au niveau européen. L'Europe raisonne en régions, surtout en matière de financements.

La Région peut et doit intervenir à de niveaux multiples :

- Une fiscalité modulée fondées sur le niveau d'implication sociétale de l'entreprise sa taille, son potentiel de développement...
- Orientation du Financement des acteurs privés pour la création et le développement des entreprises par le biais du cautionnement,
- Organisation et impulsion du tissu des entreprises : par la mise en contact et le développement d'actions pour les transmissions d'entreprises, les incubateurs, la recherche d'associés...
- Action financière par la création et gestion de fonds régionaux financièrement dotés qui opérant par un levier financier multiple (cautionnement, prise de participation, fonds européen, emprunt BEI et APE) permettra de développer un tissu d'entreprises innovantes; à fort potentiel financier et créatrices de valeur sociétale.
- Mise en place de fonds éthiques dans le cadre d'une coopération interrégionale avec les pays émergents.

5/ Droits et devoirs des entreprises : aller vers le cercle vertueux

La revalorisation du rôle de l'entreprise comme un lieu de création et de dialogue social suppose des droits, mais aussi des devoirs. A une politique d'assistance des entreprises par saupoudrage doit être substituée une stratégie gagnant-gagnant entre la collectivité et les entreprises qui doit éviter les aides à fonds perdus en concentrant les efforts sur les entreprises innovantes qui s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie industrielle régionale, nationale et/ou européenne.

Un label du comportement juste et durable sera créé conditionnant les aides à un comportement citoyen, ainsi qu'une charte de la sous-traitance équitable.

6/ Stimuler et partager le goût du risque, en le mutualisant partiellement

L'entrepreneur qui décide de se lancer se sent le plus souvent seul, sa démarche est parsemée d'obstacles et de risques, quant à l'évaluation de son marché, la complexité administrative et surtout aux risques financiers. Ainsi, les organismes de prêts se fondent sur des critères d'attribution conçus pour la grande entreprise comme l'ancienneté, les fonds propres, la taille, la certitude de bénéfices futurs. De plus, l'absence de véritables organismes publics d'études de marché, l'obligation pour le nouvel entrepreneur d'apporter une garantie personnelle mettant en péril ses biens, le recours à des prêts à court terme très onéreux pour financer son développement sont autant de sources d'accroissement du risque et de blocage de l'esprit d'entreprendre. Il est donc non seulement nécessaire de valoriser la démarche entrepreneuriale comme créatrice de valeur pour la société mais également et surtout de développer les moyens de répartir et de mutualiser les risques notamment par des quotas de financement bancaire obligatoires réservés à la création d'entreprises et à leur développement assortis de critères de sélection adaptés, un système de cautionnement public régional avec une prise de participation décroissante dans le temps (exemple sur 5 ans), de favoriser la création d'incubateurs et d'association....

7/ Simplifier la vie du créateur d'entreprise

La France doit simplifier au maximum le processus de création d'une entreprise par les porteurs de projets.

Malgré de graves atteintes aux protections dues aux salariés et aux consommateurs, la loi de modernisation de l'économie (LME) comporte quelques avancées en matière de simplification, notamment par la création du statut de l'auto-entrepreneur comportant un régime fiscal.

Toutefois cette simplification indispensable ne saurait suffire à lever les freins à la création d'entreprises. Il doit être possible de créer son entreprise y compris en ligne par une simplification des procédures administratives et par la généralisation de guichets uniques décentralisés assortis d'une aide individualisée à la création.

De plus, il faut moderniser et rendre plus efficace l'aide aux futurs entrepreneurs, lorsqu'il s'agit de définir leur projet, préparer leur plan de développement, créer leurs réseaux, recruter leurs premiers associés ou collaborateurs, financer leur création puis leur développement.

De ce point de vue le développement des entreprises n'ira pas sans une évolution du profil de l'expérience et de la formation des agents publics intervenant dans la sélection des dossiers de création. Le passage en entreprise devrait devenir un élément du parcours de ces agents. En parallèle, les techniques de parrainages des créateurs par des chefs d'entreprise expérimentés seraient à développer.

8/ Accompagner le développement des PME

Le passage de la très petite entreprise à l'entreprise de taille moyenne suffisante pour affronter la compétition internationale constitue l'un des problèmes clés de la France en comparaison de ses voisins notamment l'Angleterre et l'Allemagne. C'est dans la phase de développement que l'entreprise présente le plus de besoins et que les dispositifs sont le plus souvent absents ou insuffisants.

Là encore nombre d'entrepreneurs n'ont ni l'ambition de grandir face aux risques encourus, ni les moyens de trouver les capitaux nécessaires pour le faire.

Pour engager une politique de développement des moyennes entreprises dont la France a besoin il convient de promouvoir un actionnariat citoyen visant à encourager la prise de risque, à lutter contre les délocalisations et à accompagner la croissance des entreprises innovantes en articulant les moyens de la région, de l'Etat et de l'Europe. Ceci passe par un financement multiple : des prises de participation de la région, la levée de fonds régionaux européens, et des prêts de la banque européenne d'investissement et d'investisseurs privés cautionnés par la région

Convaincre les Français

Pour définir, porter et partager cette vision nouvelle de l'entreprise et du travail, nous avons besoin d'un Parti Socialiste renouvelé, attractif, ouvert sur toute la société, les partenaires sociaux et les associations. Et des propositions que nous ferons sur l'entreprise, les entrepreneurs et la vie des salariés, dépend aussi notre capacité collective à convaincre les français que nous pouvons concilier justice sociale et performance économique.

Pour Signer la Contribution

Pour signer la contribution, renvoyez-nous un mail à razak.ellafi@gmail.com
Avec le titre "Signature Contribution Désirs d'Entreprendre" en sujet du mail,
Et la mention de :

- Votre nom / prénom
- Votre section PS & Fédération
- Et vos mandats électifs ou internes

Signataires:

Jean-Louis Bianco (Député, Président du CG des Alpes-de-Haute-Provence, CN, 04),
Dominique Bertinotti (Maire du 4^{ème} Arrondissement de Paris, CN, 75),
Rachel Cado (Paris 12^{ème}, 75),
Marc Dupuis (Paris 12^{ème}, 75),
Razak Ellafi (Paris 13^{ème} Ouest, 75),

Jean-Pierre Mignard (Délégué National auprès du Premier Secrétaire, Paris 11^{ème}, 75),
Najat Vallaud-Belkacem (Adjointe au Maire de Lyon, CN, 69),
Françoise Mesnard (Vice-Présidente du CR Poitou-Charentes, St-Jean-d'Angély, CN, 17),

Fabien-Pierre Nicolas (Paris 13^{ème} Est, 75),
Thomas Philippon (section de New York, USA, FFE),
Philippe Moine (Conseiller de Paris, Secrétaire de la section Paris 13^{ème} Ouest, 75),
Etienne Traisnel (Conseiller Municipal Paris 13^{ème}, 75),
Monique Leblanc (Secrétaire de la section Paris 12^{ème}, CF 75),
Cédric Damiens (Créteil, 94),
Daniel Huchette (Montpellier Celleneuve, 34),
Nicolas Cadène (Nîmes Sud, 30),
Alain Godard (Sainte-Foy-lès-Lyon, 69),
Francine Godard (Sainte-Foy-lès-Lyon, 69),
Alain Loréal (Joinville-le-Pont, 94),
Alexis Nekrassov (Paris 17^{ème}, 75),
Jean-Claude Chebrou (Riom, 63),

Paul Badré (Conseiller Municipal, Saint-Gilles, 30),
 Brigitte Huttner (Villeneuve d'Ascq, 59),
 Fabien Becker (Secrétaire de Section Ribeaupillé, CF 68),
 Marc Billon (Chicago USA, FFE),
 Thierry Perran (Paris 13^{ème} Est, 75),
 Jean-Claude Dalle (Paris 20^{ème}, 75),
 Dominique Guizien (Gentilly, 94),
 Daniel Cordiez (Dunkerque, 59),
 Jean-Louis Prengel (Pré St-Gervais, 93),
 Kamel Belkacemi (Trésorier de la section Robert Gourdon Alès, 30),
 Jean Lacassagne (Périgueux, 24),
 Olivier Baud (Conseiller Municipal de Villeurbanne, 69),
 Pascal Jan (Paris 18^{ème} CGO, 75),
 Claude Waret (Paris 12^{ème}, 75),
 Jean-Louis Hameau (Granville, CA, 50),
 René Angel (Marseillan, 34),
 Thierry Boivin (Paris 17^{ème}, 75),
 Maryvonne Artis (Alfortville, 94),
 Céline Mounier (Montrouge, 92),
 Philippe Gailhardis (Conseiller Municipal Villebon-sur-Yvette, 91),
 Fabrice de Comarmond (Toulouse II, 31),
 Jean-Marc Roussel (Paris 6^{ème}, 75),
 Danièle Seignot (Adjointe au Maire du 13^{ème} Arrondissement de Paris, 75),
 Camille Brinet (Conseillère Municipale Paris 13^{ème}, CF, 75),
 Véronique Marechal (Blaye, 33),
 Olivier Boulanger (Levallois-Perret, 92),
 Emmanuel Dubois (Le Mans 1, 72),
 Christine Frey (Adjointe au Maire du 3^{ème} Arrondissement de Paris, BF, 75),
 Annie Fratoni (Koh Samui, Thaïlande, FFE),
 Marceline Carruolo (Paris 12^{ème}, 75),
 Marcel Müller (section de Yaoundé, Cameroun, FFE),
 Christophe Monier (section de New York, USA, Trésorier Fédéral, FFE),
 Yvon Graïc (Mont-Saint-Aignan, Délégué Santé, 76),
 Gonzalo Belmonte (Paris 13^{ème} Ouest, CA, 75),
 Olga Rochard (Paris 13^{ème} Ouest, 75),
 Gilbert Arotzker (Adjoint au Secrétaire de Section,
 Dompierre-les-Églises, 87),
 Jean-Luc Wasse (Secrétaire de la Section, Kenya, BF, FFE),
 Liliane Gisselbrecht (Paris 12^{ème}, 75),
 Jacques Gerard (Membre honoraire du CES, Membre du Bureau de CESC/PS, FFE),
 Anne Le Moal (Déléguée Nationale à la Réforme de l'Etat, Paris 15^{ème} Javel Grenelle, 75),
 Nicole Le Floc'h (Secrétaire de la Section de Casablanca, Maroc, FFE),
 François Le Floc'h (Casablanca, Maroc, FFE),
 Toufik Abdeli (Paris 12^{ème}, 75),
 Benoît Huchette (Conseiller Municipal de Beugin, Section de Bruay-la-Buissière, 62),
 Annie Novelli (PS 16^{ème}, 75),
 Christophe Bedou (Léognan, 33),
 Régine Phelippeau (Paris 12^{ème}, 75),
 Blaise Boudet (7^{ème} Section, 34),
 Agnès Teboul (Paris 7^{ème}, CA, 75),
 Gilles Pierre Baucher (Paris 2^{ème}, 75),
 Dominique Millecamps (Rueil Malmaison, CA, 92),
 Francine Sondag (Paris 12^{ème}, 75),
 Pierre-Yves Madignier (PS 12^{ème}, 75),
 Marc-Edouard Schlumberger (Madrid, Espagne, FFE),
 Juliette Hamon (PS 13^{ème}, 75),
 Didier Picard (Capbreton, 40),

Marguerite Labaume (PS 14^{ème} Pierre Beregovoy, 75),
Denise Schoendorff (Section 1er/4ème Arrondissement de Lyon, 69),
Françoise Morvan (Conseillère Municipale, Paris 10^{ème}, 75),
Alain Fournier (Dunkerque, 59),
Michel Rougier (Secrétaire de la Section de Juvisy-sur-Orge, 91),
Huguette Ouine (Lansargues, 34),
Emmanuel Blum (Conseiller Municipal délégué, Arcueil, CA, 94),
Albéric Soonekindt (Dunkerque, 59),
Guillaume Leblond (Thionville, 57),
Marie-Andrée Cadiot (Dunkerque, 59),
Alain Fournier (Dunkerque, 59),
Jean-Luc Vasseur (Conseiller Municipal, Dunkerque, 59),
Abbas Hazim (Paris 13^{ème} Est, 75),
Josselin Abrivard (Paris 13^{ème} Ouest, 75),
Eve Derriennic (Paris 13^{ème} Est, 75),
Hélène Gresso (Saint Michel, CA, 16),
Céline Bon (Paris 13^{ème} Ouest, CA, 75),
Monique Bellucci (Grillon, 84).